

Chères Saint-Cannadènes, Chers Saint-Cannadens,

L'été arrive et avec lui le beau temps qui nous permettra de nous aérer et de retrouver les activités de plein-air, sans les contraintes de la crise sanitaire mais avec prudence car la propagation du virus continue.

La joie de vivre qui en découle contraste avec la situation que vivent les populations ukrainiennes et les victimes de ce conflit alors que l'on ne pensait pas revoir une telle guerre en limite immédiate de l'Europe.

La Municipalité et le tissu associatif de notre Commune ont à nouveau fait preuve de la générosité et de la solidarité envers les populations en souffrance.

Souhaitons que ce conflit ne s'étende pas et que la paix revienne très vite.

Le premier trimestre nous semble être passé très rapidement du fait de la charge de travail assumée : poursuite de nos investissements, élaboration de nouveaux projets dont celui de l'extension des locaux scolaires et périscolaires, vote du compte administratif, élaboration et vote du budget primitif, ...

Sur le plan des investissements, on ne peut être que stupéfait des propos (complètement inexacts) contenus dans le mot de l'opposition. Compte tenu des chiffres comptabilisés et votés (même par les élus de l'opposition), il ne peut s'agir que d'un manque de compétence budgétaire ou d'une évidente mauvaise foi :

- Investissements TTC 2020 : 4 674 752 €

- Investissements TTC 2021 : 5 406 716 €

Il ne s'agit pas de promesses mais de réalisations concrètes, conformes à notre programme ambitieux. Cela porte notamment sur la Plateforme sportive de la Seigneurie qui répond à un besoin nécessaire, attendu, et qui engendre dès l'ouverture la satisfaction de nos sportifs et de notre jeunesse.

Notre stratégie budgétaire et financière reste constante : monter avec précision les dossiers ; obtenir le maximum de subventions ; constituer une épargne de précaution (qui nous a bien servi pour boucler le budget primitif 2022 sans recours à l'emprunt) ; puis engager les investissements.

Quant à mon rôle au sein du Conseil départemental (*), je l'exerce pleinement et en parfaite harmonie avec la Présidente Martine Vassal, tant dans les délégations qui m'ont été confiées que dans l'obtention des très nombreuses subventions sollicitées par la Commune : au cours des 4 dernières années les taux de subventions ont varié entre 70 % et 80 % du montant HT des travaux !

Pour rassurer ceux qui pourraient croire aux affirmations qui ne visent qu'à me dénigrer, je puis affirmer qu'avec mon équipe municipale dynamique nous allons poursuivre notre programme d'investissements pour encore mieux équiper notre Commune et la qualité de vie de nos administrés.

Bien cordialement
Jacky GÉRARD

(*) Mon mandat au Département se terminera en décembre 2027.